

SPP Intégration sociale

Mot d'accueil

Alexandre Lesiw
Président a.i.

POD MAATSCHAPPELIJKE INTEGRATIE
BETER SAMEN LEVEN

SPP INTÉGRATION SOCIALE
MIEUX VIVRE ENSEMBLE



Notre cadre de travail



Le système social belge est composé :

- de la sécurité sociale contributive et non contributive
- de l'aide sociale non contributive qui est un droit résiduaire qui sera octroyé en l'absence d'un droit à la sécurité sociale ou à d'autres ressources



Le SPP Intégration sociale ?

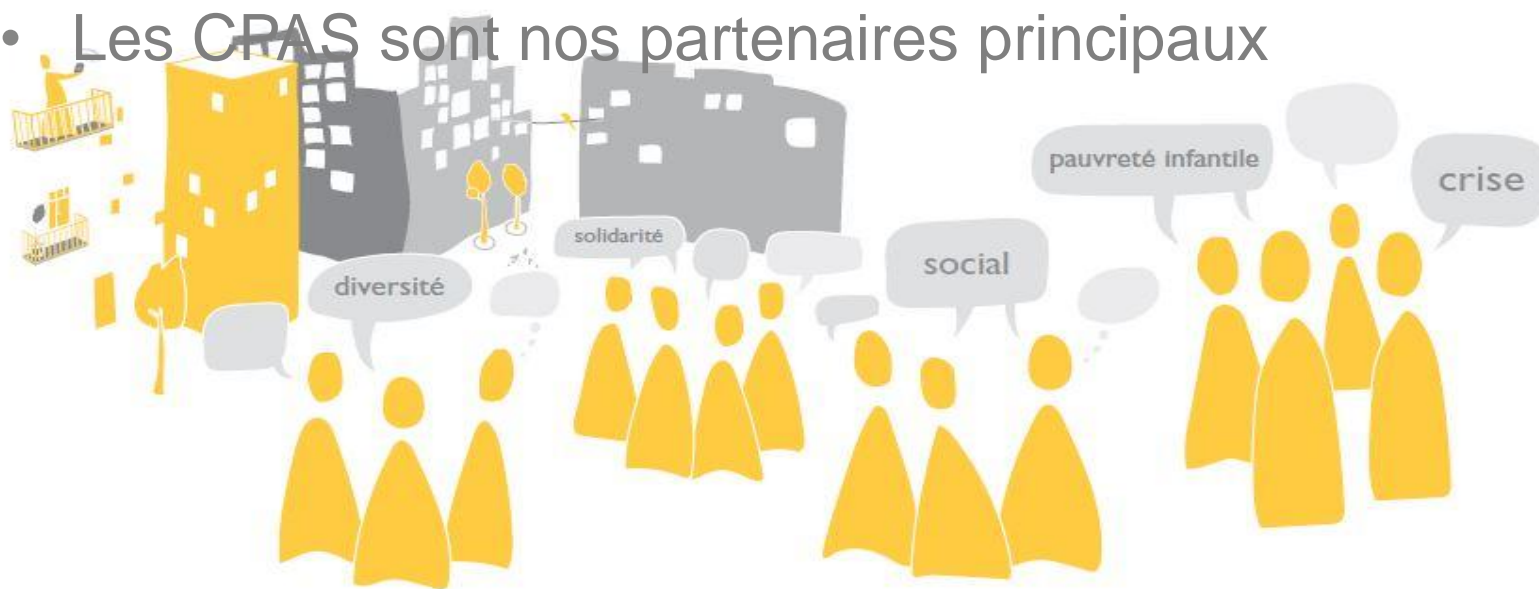
Presque 200 collaborateurs travaillent au sein des 14 services qui composent le SPP IS

En total le SPP IS gère un budget de 1.300.000.000 euro



Mission

- Le système d'aide sociale pris en charge par l'Etat fédéral est géré et contrôlé par le SPP Intégration sociale
- Notre mission est de garantir une existence digne à toute personne passée entre les mailles du filet de la sécurité sociale et vivant dans la pauvreté
- Les CRAS sont nos partenaires principaux



Vision

Préparer, mettre en œuvre, évaluer et suivre une politique fédérale inclusive pour l'intégration sociale qui garantisse les droits sociaux fondamentaux à chacun d'une manière durable.

Pour cela, nous travaillons en étroite collaboration avec nos ministres et secrétaires d'État et nous impliquons notre public cible et nos partenaires dans tout ce processus de A à Z.



Vision



- De la prévention et de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion dans toutes leurs dimensions.
- De la politique urbaine en matière de cohésion sociale
- De l'intégration en donnant la priorité aux services d'aide sociale
- D'un dialogue permanent et d'un partenariat comparable avec tous les niveaux de pouvoir ainsi qu'avec les associations représentatives des groupes-cibles.
- De la stimulation et du soutien du développement des compétences de nos partenaires locaux.



Nos valeurs

Nous plaidons pour :

- Le respect et le développement de chaque individu.
- La qualité, l'amabilité et le travail sur mesure.
- L'égalité des chances et la diversité.



Les CPAS sont nos partenaires

Organisée au niveau de la commune, les 589 CPAS, sont le premier point de contact pour la plupart de personnes vivant en pauvreté.

Le CPAS doit assurer aux personnes et aux familles l'aide sociale due par la collectivité.



Les CPAS sont nos partenaires principaux

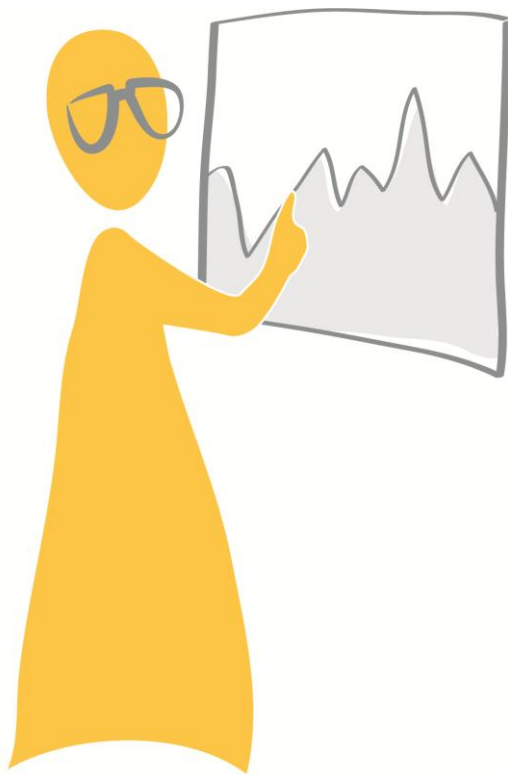
En collaboration avec les demandeurs d'aide, les CPAS recherchent une solution sur mesure: un revenu d'intégration, des trajectoires d'éducation et d'emploi, l'intervention dans les frais médicaux, des garanties locatives, des aides spécifiques pour les sans-abris



Les CPAS sont nos partenaires

principaux

Ces aides sont octroyées dans le cadre de réglementations spécifiques



Avant l'octroi de l'aide, le CPAS doit vérifier que les conditions d'octroi sont réunies dans le che du demandeur conformément à la réglementation spécifique



Pour chaque aide spécifique le CPAS reçoit un subside de l'Etat fédéral. Ce subside est payé par le SPP Intégration sociale et un contrôle est effectué par notre service inspection



Nous continuons à lutter contre la pauvreté !

La pauvreté a de nombreux visages et nécessite donc une approche sur plusieurs fronts:

- Combattre la pauvreté infantile à travers des plateformes de concertation locales pour la prévention et la détection et travailler sur un plan national de réduction de la pauvreté des enfants



Nous continuons à lutter contre la pauvreté !

- Nous collaborons à l'amélioration de l'accès aux droits sociaux fondamentaux en intégrant dans les services publics fédéraux la vision d'experts ayant vécu la pauvreté...
- Grâce au FEAD, nous distribuons une aide alimentaire et / ou une aide matérielle.
- La pauvreté monoparentale grâce à MIRIAM
- ...



Questions

SPP Intégration sociale

Boulevard Jardin Botanique 50 boîte 165

1000 Bruxelles

question@mi-is.be

+32 2 508 85 86

